



*25 années
de croissance*

Municipalité régionale
de comté d'Argenteuil
430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6

Téléphone : (450) 562-2474
Télécopieur : (450) 562-1911

Courrier électronique :
mrc@argenteuil.qc.ca
Site internet :
www.argenteuil.qc.ca



Brownsburg-Chatham
Gore
Grenville
Grenville-sur-la-Rouge
Harrington
Lachute
Mille-Isles
Saint-André-d'Argenteuil
Wentworth



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL TENUE LE MERCREDI 13 AVRIL 2011, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER DE LA MRC D'ARGENTEUIL, SITUÉE AU 430 RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : messieurs les conseillers Georgés Dinel de la ville de Brownsburg-Chatham, Scott Pearce, du canton de Gore, Daniel Gauthier, représentant de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Luc Grondin, représentant du village de Grenville, Claude La Roque, représentant du canton de Harrington, Daniel Mayer de la ville de Lachute, Yvon Samson, de la municipalité de Mille-Isles, André Jetté, de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Edmund Kasprzyk, du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Ronald Tiftliit, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du village de Grenville

Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la séance.

11-04-131 CHOIX D'UN CONSULTANT – SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT PLANIFICATION STRATÉGIQUE

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC d'Argenteuil a soulevé, en octobre 2010, lors de l'exercice de planification budgétaire de l'année 2011, la nécessité de réaliser, durant l'exercice financier 2011, une planification stratégique pour la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que cette planification stratégique doit être terminée à la fin octobre 2011 afin qu'elle puisse servir de guide à l'élaboration des prévisions budgétaires 2012 et suivantes de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, la MRC d'Argenteuil s'est réservée une enveloppe budgétaire à même le budget 2011;

CONSIDÉRANT que pour mener à bien cette planification stratégique, le conseil des maires souhaite s'adjoindre d'une firme spécialisée dans le domaine;

CONSIDÉRANT que le rôle de cette firme spécialisée sera d'accompagner la MRC d'Argenteuil dans sa démarche et de transférer ses connaissances en matière de planification stratégique, notamment en animant un certain nombre de rencontres de travail avec le conseil des maires et l'équipe de la MRC ainsi qu'avec certains partenaires régionaux et de produire le fruit de cette réflexion, soit le plan stratégique, incluant un plan d'action sur 4 ans (2012-2015);

CONSIDÉRANT que la firme retenue devra également participer aux deux rencontres préparatoires, soit le Sommet des décideurs en environnement tenu le 12 mai 2011 et la Journée de réflexion avec Me Jean-Paul L'Allier, lesquelles doivent se tenir respectivement le 12 mai et le 18 mai 2011;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a invité cinq (5) firmes à soumissionner sur le projet, soit :

- Mitchell plus compagnie
- Raymond Chabot Grant Thornton
- IDE Conseil
- Groupe IBI/DAA
- CIME, conseil en immobilisation et management

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a reçu trois soumissions, à savoir :

Mitchell plus compagnie	21 500 \$ (avant taxes)
Raymond Chabot Grant Thornton	21 900 \$ (avant taxes)
Groupe IBI/DAA	21 500 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a procédé à l'analyse de ces trois propositions et qu'elle privilégie l'approche de Raymond Chabot Grant Thornton décrite dans l'offre de service M-11-027 - Soutien à l'élaboration d'un plan stratégique 2012-2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Mayer, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Samson et RÉSOLU ce qui suit :

- 1- QUE la MRC d'Argenteuil octroie le mandat de soutien et d'accompagnement à l'élaboration d'un plan stratégique 2012-2015, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, au montant de 21 900 \$, taxes en sus;
- 2- QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la MRC d'Argenteuil, tous documents relatifs à la réalisation dudit mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. c. Monsieur Pierre Fortin, associé, Raymond Chabot Grant Thornton

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce 15 avril 2011

Marc Carrière
Directeur général et
secrétaire-trésorier

